

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1774

présenté par

M. Lagarde, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Brindeau, Mme Descamps,  
M. Favennec-Bécot , M. Meyer Habib, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Six, Mme Thill et  
M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer le mot :

« gravement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement nous pensons que toute atteinte au principe de neutralité des services publics doit faire l'objet du déféré administratif.